

# PRISE EN CHARGE DES URGENCES LORS D'UN TRANSFERT INFIRMIER INTER-HOSPITALIER

N°ACTIVITE : 82 01 P0918 01

## Objectifs de la formation

- Prendre en charge des patients lors d'un transfert infirmier inter hospitalier (T.I.I.H.).
- Identifier et réagir face à une urgence (douleur thoracique, troubles du rythme ...) survenant pendant un T.I.I.H.

## Public concerné et pré requis :

### Public concerné :

- Infirmiers et ambulanciers du SMUR

### Pré-réquis :

Pas de pré-requis.

## Programme :

### Contenus de l'action :

- **1ère partie : Apports théoriques de 9h à 12h**
  - Urgences cardiologiques :
    - rappels anatomiques et physiologiques,
    - syndrome coronarien,
    - troubles du rythme,
    - ACR
  - Identifier les signes de gravité lors d'un T.I.I.H.
  - Transfert d'un patient présentant un AVC ischémique
- **2ème partie : Ateliers et mises en situation pratiques de 13h à 17h**
  - Le rôle de l'infirmier dans les T.I.I.H
  - Conduite à tenir en cas d'urgence vitale pendant un transport
  - Manipulation du scope et de la télétransmission

### Moyens pédagogiques

- Auto évaluation des connaissances théoriques
- Analyse des pratiques individuelles et réajustements
- Exposés théoriques interactifs
- Mises en situation d'urgence vitale pendant le transport avec utilisation du DSA

### Durée et période de la formation

Durée 7 heures sur 1 jour de 9h à 17h (dont 1h de repas)

<b>DATES</b>
10/10/2023

**Pour toute inscription merci de nous contacter.**

**Lieu de la formation CH De Bourg-en-Bresse, salle de formation CESU 01**

#### **Modalités d'organisation, d'évaluation et de sanction :**

##### **Moyens de déroulement**

Formation continue en présentiel

##### **Délai d'accès**

En fonction des places disponibles et au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

##### **Moyens de suivi**

Fiches de présence.

##### **Evaluation**

Evaluation de la formation par les apprenants.

Evaluation continue individuelle sur l'ensemble des ateliers pratiques

##### **Moyen de sanction**

Attestation de présence.

#### **Accessibilité :**

Pour les personnes en situation de handicap, prendre contact avec nous pour que nous puissions vous proposer la situation la mieux adaptée.

#### **Tarifs :**

Coût par formé : 194.8 euros (formation : 186 € + 1 repas : 8.8 €)

#### **Contacts :**

Secrétariat du CESU 01 : **04 74 45 46 27**

ou

**cesu01@ch-bourg01.fr**